

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 MARS 2018

Présents : Mmes LIVENAIIS Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine.

Mrs CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, GAVET Jean-Philippe, LACOMBE Patrice, LENOIR Sylvain, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent.

Secrétaire de séance désignée : Nadine BELAIR est désignée à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du 18 janvier 2018 : *Adopté à l'unanimité.*

Conventionnement avec l'entreprise SARL PICOULET pour utilisation du domaine public :

Quelques erreurs au niveau de la superficie dans la convention qui seront corrigées. *Adopté à l'unanimité.*

Lecture de courriers d'administrés :

Monsieur DABERTRAND demande que l'on déplace les poubelles qui sont près de chez lui. Après discussion avec les commerçants Bruno LESTRADE et Jean LOURADOUR il est convenu que chaque commerçant gardera deux poubelles (1 marron et 1 verte) chez eux. Les 4 autres poubelles seront mises sur la place près de l'église.

Monsieur et Madame COE demandent également le déplacement des poubelles qui depuis la construction de leur maison se trouve dans leur terrain (elles étaient auparavant dans un pré). Le Conseil Municipal propose de les mettre à côté devant le terrain de Monsieur Gervais DELNAUD qui est d'accord. Cette proposition sera soumise à la communauté de communes par Gisèle CARPENTIER, par rapport aux points de collecte qui sont définis par CAUVALDOR.

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant référents PLUi H :

Titulaire : Daniel LEVET

Suppléant : Jean-Philippe GAVET

Adopté à l'unanimité.

Présentation des comptes administratifs 2017

Les comptes sont conformes aux comptes de gestion. Ils seront soumis pour approbation lors du prochain conseil municipal.

Préparation des budgets 2018

Analyse de la situation financière et présentation des budgets équilibrés, après vérification par la Trésorière comptable intérim de Souillac.

Il également étudié les nouvelles demandes de subventions : il est décidé d'accorder :

- 50 € à l'Association d'aide aux sclérosés en plaques.
- 100 € aux jeunes agriculteurs pour la fête de la terre qui aura lieu cette année à Mayrac (subvention exceptionnelle).

Après quelques réajustements intégrant notamment ces modifications, les budgets principal, assainissement et lotissement seront soumis pour approbation lors du prochain conseil municipal.

Aménagement carrefour rue des Ecoles et du Glacis et route de Fleuraguet :

Accord entre la commune de Saint-Sozy et M. et Mme ALAIN : La commune prendra en charge tous les frais (notaire, géomètre, réfection du mur, etc ...), y compris pour les actes signés avec Mme Christine JAUBERTHIE (échange de terrain nécessaire également).

Rapports des commissions syndicales, communales et communautaires :

Commission bâtiments :

- un point a été fait sur les devis
- un point a été fait sur le logement situé au-dessus du cabinet d'architecte. Il y a un problème de toiture, une demande de devis est faite. Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

Sébastien DALE prend la responsabilité de cette commission.

Commission communication :

Noms des rues : le dossier a été transmis au cadastre. Il reste à commander les plaques de rues.

SIVU : Une réunion a eu lieu le 7 février 2018. L'APE étudie la possibilité d'effectuer les repas dans la cuisine de MAYRAC après aménagement. Il est toutefois rappelé que les Maires et les Conseils Municipaux ont exprimé leur positionnement lors d'une réunion de présentation de l'école en juillet 2017.

Infirmierie nouvelle école : La municipalité met à disposition le matériel médical racheté au cabinet du Dr MALFATI.

Commissions communautaires :

Commission voirie :

Routes à refaire à Saint-Sozy, proposition des routes envisagées dans les marchés voirie de CAUVALDOR :

- en tranche ferme : Route de Gabales et chemin de Touchy
- en tranche conditionnelle : Chemin de Gaudelle et route du Champs Sarrat

Patrice LACOMBE a signalé à CAUVALDOR qu'aucune route n'avait été refaite à Saint-Sozy en 2017 et que le point à temps avait été très mal fait.

Commission RANDO : CAUVALDOR va gérer une quarantaine de chemins.

Commission Aménagement de l'Espace : PLUiH : Présentation du projet cheminement mode doux soit l'aménagement d'une liaison piétonne d'une longueur de 660 m environ depuis l'entrée de la nouvelle école de Saint-Sozy en empruntant le chemin des Combes via le carrefour entre la rue des Demoiselles et la route de Fleuraguet.

Commission Finances : Il a été décidé de limiter le budget fonctionnement et de consacrer environ 40 % du budget général à l'investissement.

Maison de Santé de Souillac : Il y aura pour l'instant :

- 1 médecin généraliste à temps plein
- 1 médecin généraliste à mi-temps
- 1 sage-femme
- infirmières
- échographie
- CMP

Le loyer est de 8 € le m². Les loyers d'avril/mai/juin sont offerts. Pour un médecin le loyer se monte à 490 €/mois.

Commission Environnement : Une réunion a eu lieu le 14 février 2018. CAUVALDOR a une moyenne générale de taux de refus qui s'élève à 20,91 %.

Questions diverses :

- **Zones défavorisées** : sur Saint-Sozy un seul agriculteur est concerné.
- **Impôts : Commission communale des impôts directs prévue** le 11 avril 2018.
- **Défibrillateur** : La communauté de communes s'en occupe.
- **Val Roc Foot** : La municipalité propose de leur racheter le rouleau pour un montant de 200 €. Le filet protégeant l'école sera également réparé.
- M. PICHONNIERE demande que l'on enlève les châtaigniers qui sont devant chez lui sur un terrain du lotissement appartenant à la commune. Le Conseil propose de les couper à la souche en laissant les souches en terre. Avant de le faire, Messieurs DALE et PEYRUS se rendront sur place pour voir le nombre d'arbres à couper.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Nadine Bélair
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal*